



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n° 1229 - 5 juillet 2019

INTERPROFESSION

Les cotisations interprofessionnelles : Comment ça marche ? À quoi ça sert ?

À DÉCOUVRIR

Interprofession

1-2

Les cotisations interprofessionnelles : Comment ça marche ? À quoi ça sert ?

Bilan consommation

3

Accélération des achats en mai 2019

Marchés

4

Arrivée progressive de la conservation Nouvelle récolte

Le nouveau système de collecte des cotisations du CNIPT permet de déclarer ses tonnages et de régler sa cotisation depuis un site internet dédié sur lequel les cotisants disposent de leur espace privé. Avec le recul de la dernière campagne, on peut s'autoriser à dire que c'est un succès. 65 % des cotisants trimestriels et 72 % des cotisants mensuels (2018-19) ont rempli et payé au moins une déclaration en ligne. 17 % des cotisants annuels avaient fait leur déclaration en ligne dès la première année en 2017-18. Gageons qu'ils seront encore plus nombreux cette année.

(arrêté interministériel du 14 avril 2017, publié au Journal Officiel le 27 avril 2017 🍷🍷).

Cet accord indique que, pour commercialiser des pommes de terre en France pour le marché du frais ou à partir de la France vers l'export pour les marchés du frais et de l'industrie, chaque opérateur doit impérativement disposer d'un numéro CNIPT, déclarer ses tonnages commercialisés, et s'acquitter des cotisations interprofessionnelles auprès du CNIPT. L'accord prévoit par ailleurs que tout opérateur doit répondre aux enquêtes et demandes d'information du CNIPT et se soumettre à tout contrôle qui pourrait être effectué sur place. Le défi majeur qui attend la filière est celui du stockage. Le « Business model » repose sur une conservation longue, facilitée par un anti-germinatif simple d'usage et relativement peu onéreux. Les Administrateurs du CNIPT et du GIPT s'en préoccupent ensemble. Ils ont décidé d'allouer un budget complémentaire de recherche à ARVALIS, de près d'1,5 millions d'euros sur 3 ans, pour répondre aux enjeux que posent l'arrêt du CIPC en termes de culture, stockage, logistique, mise en rayon et sur les plans économiques et sociétaux.

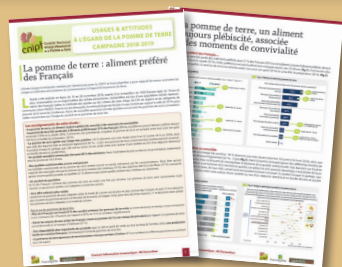
Ce budget vient donc en complément de celui alloué par le CNIPT, composé d'une part des cotisations collectées par le CNIPT en accord avec le GIPT, sur les montants non recouverts par la filière industrie concernant les pommes de terre exportées pour être transformées ; et d'autre part, d'une somme directement prélevée sur les cotisations de base collectées par le CNIPT.

(Suite page 2)

Cette réforme n'affecte pas la cotisation elle-même, dont le versement est rendu obligatoire par l'extension d'un accord interprofessionnel sur le financement des actions interprofessionnelles.

Ce sont les membres du Conseil d'Administration, représentants des producteurs (UNPT, Coordination Rurale et FELCOOP) et représentants du commerce (FEDEPOM, SNCPT, Saveurs Commerce et FCD) qui déterminent le montant et la nature des cotisations.

Le montant actuel des cotisations est un point de l'accord interprofessionnel relatif à la réalisation et au financement d'actions collectives dans la filière de la pomme de terre de consommation 🍷🍷, voté lors du Conseil d'administration du 1^{er} décembre 2016. Le versement de ces cotisations a été rendu obligatoire par l'extension de cet accord



**La pomme de terre :
aliment préféré des français**

En savoir plus sur cnipt.fr 🍷🍷

Ce numéro est le dernier
de la campagne 2018-2019. Pomme de
terre hebdo s'interrompt pendant l'été.
Rendez-vous en septembre.
Bel été à tous.

(Suite de la page 1)

Cela permet de porter à 720 000 € (soit 14 % des dépenses du CNIPT) la subvention de l'interprofession reversée à ARVALIS pour conduire des recherches et de l'expérimentation afin de favoriser l'amélioration des pratiques agricoles et de la filière.

Cette année, le CNIPT a lancé une nouvelle campagne de communication filière pour développer la consommation des pommes de terre fraîches. Suite à une étude auprès des consommateurs, les valeurs de partage, quotidienneté et modernité ont été mise en avant par le slogan "Il y a de la pomme de terre dans l'air". Une saga de **six saynètes publicitaires** a été tournée. Elle est également complétée par une forte présence sur les **réseaux sociaux**.

Dans les objectifs des interprofessions comme le CNIPT, figure la signature d'accords interprofessionnels techniques, véritables règles légales que la filière peut décider pour elle-même. L'accord interprofessionnel pour les pommes de terre portant l'allégation « frite » est en application depuis deux campagnes. Très contrôlé, cet accord fait l'objet d'un suivi par une commission qui s'assure de son respect et des sanctions. Il permet de garantir au consommateur une qualité irréprochable et une sécurité sanitaire sur le segment des pommes de terre à frire. Cet accord commence à porter ses fruits, une amélioration des résultats aux tests de cuisson a été constatée cette année.

En faveur de l'exportation, le CNIPT poursuit ses efforts, en particulier vers l'Espagne.

Les pommes de terre de primeur et celles produites en agriculture biologique ne sont pas oubliées par le CNIPT, et les commissions dans lesquelles leurs opérateurs sont représentés restent animées et constructives. Elles permettent d'appréhender les marchés et enjeux de ces productions particulières.

Des actions spécifiques en découlent comme la **recommandation sur les primeurs** ou la **note d'information sur les pommes de terre bio**. L'ensemble de ces activités est rendu possible par le climat de dialogue créé par le CNIPT.

La filière poursuit ses travaux sur la contractualisation

Les travaux s'orientent dans 3 directions :

- La qualité avec la volonté d'instaurer, grâce à des outils techniques automatisés, une normalisation de l'agrèage des lots au premier niveau. Ce point inclut également une charte qualité en centres de conditionnement pour les pommes de terre lavées et conditionnées en unités de vente. Une phase de test devrait être lancée pour la prochaine campagne.

- Les indicateurs qui doivent permettre d'établir les bases économiques des contrats et les modalités de calcul des prix. Ils doivent être compatibles avec l'esprit et la lettre de la future **loi alimentation** dont le vote est attendu dans l'été. Si le texte voté reste dans les mêmes dispositions que le texte actuellement en discussion, il s'agira pour les interprofessions d'établir des indicateurs composites et équilibrés reflétant d'une part des indices de production et d'autre part des évolutions de marché.

- Des clauses contractuelles interprofessionnelles utilisant ces indicateurs économiques seront proposées par le CNIPT. Elles ne pourront pas être rendues obligatoires pour des raisons de droit de la concurrence, mais si elles sont jugées efficaces par les deux parties au contrat, elles seront sûrement utilisées.

Les représentants des associations membres qui siègent au Conseil d'Administration du CNIPT s'assurent, avec toute l'équipe administrative, du bon déroulement de la collecte et de la bonne exécution des actions. ■

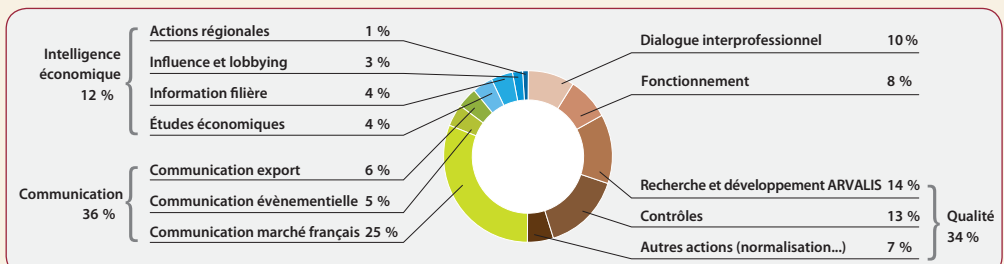
Florence Rossillion, CNIPT

Pour en savoir plus : www.cnipt.fr/cnipt-et-filieres/mode-de-paiement/

Utilisation des ressources 2017-2018

En plus de la recherche et de la communication, selon les orientations données par le Conseil d'administration du CNIPT, et conformément aux objectifs légaux, les cotisations sont utilisées dans quatre grandes directions :

- l'amélioration et le suivi de la qualité des pommes de terre fraîches sur le marché ;
- le développement de la consommation en France et sur les marchés d'exportation ;
- la connaissance économique des marchés et l'information aux opérateurs de la filière ;
- la constitution d'un espace pour le dialogue et les relations commerciales dans la filière.



BILAN CONSOMMATION

Accélération des achats en mai 2019

Les achats des ménages de pommes de terre fraîches ont connu un bond de +7,3 % en volume, au niveau national, sur la période P05, du 22 avril au 19 mai 2019, selon le panel Kantar. Ce regain d'achat dans le rayon a été généré par une taille de clientèle plus importante sur cette période (+8,4 % par rapport à P05-2018). Dans le même temps, le panier moyen des acheteurs a diminué en moyenne de 3,5 % en volume. L'offre présente de primeurs françaises a permis de renforcer l'attractivité du rayon. D'ailleurs, près d'un quart des références relayées dans les prospectus des enseignes concernait des primeurs vendues sur des petits formats de conditionnement (bourriches de 1,5 kg, sachets de 1 kg, de 750 gr ou 500 gr). Tous les circuits de

distribution ont connu une croissance des achats des ménages : +3,7 % dans les hypermarchés, +6,9 % dans les supermarchés, ou encore +13,8 % dans les circuits spécialisés...

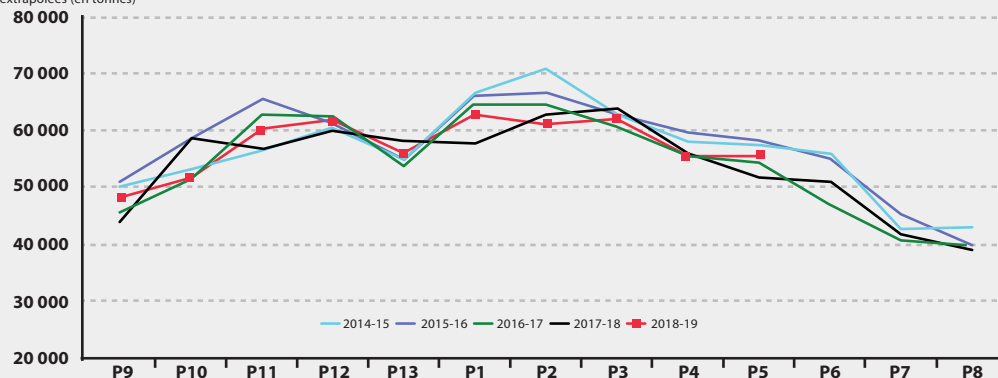
En GMS, tous les formats de conditionnement ont vu leurs achats augmenter (+5,8 % pour le moins de 2,5 kg, +5,1 % pour le 2,5 kg, +5,8 % pour le vrac...). Le prix moyen des pommes de terre achetées a été de 1,28 €/kg en GMS, soit une valorisation de +39 % par rapport à l'an dernier sur la même période.

En cumul, depuis le début de la campagne 2018-2019, les achats des ménages sont en légère hausse, de +0,8 % en volume, d'après les chiffres du panel Kantar. ■

Ali Karacaban, CNIPT

Achats des ménages Français en volume sur P05 (du 22 avril au 19 mai 2019)
Campagne 2014-15 à 2018-19 - de mi-août à mi-août (fin P05 pour la campagne 2018-19 en cours)

Quantités achetées
extrapolées (en tonnes)



Source : CNIPT d'après les données du panel Kantar

AGENDA

Du 6 au 7 juillet

30^e Fête de la pomme de terre
Wickerschwihr (Alsace)

14 juillet

Concert de Paris avec l'ACOFAL
Champ-de-Mars

Du 4 au 5 septembre

PotatoEurope
Kain (Belgique)
www.potatoeurope.be/fr

Du 24 au 27 septembre

World Food
Moscou (Russie)
www.world-food.ru/Home

25 septembre

Soirée les Rabelais des jeunes talents
(trophées des métiers de l'alimentation)
Grand Rex (Paris)
www.les-rabelais-des-jeunes-talents.fr

Du 22 au 24 octobre

Fruit Attraction
Madrid (Espagne)
www.fruitattraction.com

20 et 21 novembre

British Potato
Harrogate (Royaume-Uni)
www.bp2019.co.uk

EN BREF...

Prix

SOLAAL lauréate de la Fondation « La France s'engage »

Le Conseil d'administration de la Fondation « La France s'engage » a distingué SOLAAL comme lauréat 2019, parmi 669 candidats ! Le prix a été remis le 28 juin à la Cité fertile, par le président de la fondation François HOLLANDE, à Angélique DELAHAYE, présidente de SOLAAL. La mission de l'association est de développer les dons de proximité et de mettre en place des actions solidaires collectives avec des parties prenantes locales (glanages solidaires en champ, création de filières de dons). Grâce à l'accompagnement financier et technique qu'offre ce prix, SOLAAL va pouvoir changer

d'échelle dans la mise en œuvre de ses actions d'accompagnement du don agricole.

Événement

Terre de France fête ses 20 ans



Le samedi 29 juin, les collaborateurs et partenaires de Terre de France se sont retrouvés à Manziat pour fêter les 20 ans de l'entreprise. Plutôt que de revenir vers le passé, Monsieur Marguin, Directeur de Terre de

France, a résolument tourné l'entreprise vers son futur en lui fixant de nouveaux défis à l'international.

Filière

Le Tour de France des Primeurs

Belle initiative de Saveurs Commerce : 8 primeurs vont faire leur Tour de France. Pendant un mois et en 16 étapes, ils vont aller à la rencontre de leurs collègues, des fournisseurs grossistes, des producteurs et du public afin de promouvoir leurs métiers. L'enjeu est de partager les facettes méconnues du métier de primeur, qui doit aujourd'hui faire preuve d'innovations et de modernité. Le Tour est parti le 2 juillet de Rungis et arrivera à Paris le 26 juillet.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 26

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	nc.

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	nc.
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	nc.

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 26

Chair ferme France biologique	nc.
Chair normale France biologique	nc.

Export-Stade expédition - Semaine 26

Agata France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Agata France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	nc.
Monalisa France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	nc.

Rungis - Semaine 26

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	nc.
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	800 (=)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	600 (=)

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP)
base 100 en 2015

	Mai 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	206,4	+ 60

Source : INSEE

Indice des prix à la consommation (IPC)
base 100 en 2015

	Mai 2019	Variation en % sur un an
Pommes de terre	117,83	+ 20

Source : INSEE

Prix au détail GMS - €/kg

	Semaine 25- 2019	Variation en % sur un an
Vapeur ou rissolée France filet 2,5kg	1,6	63
Four, frites ou purée France filet 2,5kg	1,58	58
Basique France lavée sac 5kg	1,12	65

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 26

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	300-340 (=)
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 27

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	250 (=)
--	---------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 25

Prix moyen production	271,62
-----------------------	--------

Arrivée progressive de la conservation
Nouvelle récolte

L'offre de conservation de l'ancienne récolte touche à sa fin, à part quelques lots restants sur de faibles quantités. Les derniers chiffres, issus du panel UNPT-CNIPT, font état de stocks restants à fin mai, au stade production, de 8900 tonnes destinées au marché du libre (non engagé) sur le frais, soit un niveau inférieur de 92 % à celui de l'an dernier à la même période (et de -85 % sur la moyenne quinquennale).

La commercialisation des primeurs se poursuit sur le marché national. Les offres de certains bassins tendent à se réduire, comme celles en provenance de Noirmoutier. D'autres commencent à faire leur apparition, comme celles produites en Alsace (commercialisées principalement localement) et en Normandie. Les récoltes ont également démarré, avec des produits matures qui seront positionnés « conservation Nouvelle récolte », dans les bassins du Sud-Est (Provence/Camargue) et du Sud-Ouest (Midi-Pyrénées/Aquitaine) de la France. Les offres du Sud de la France devraient s'intensifier courant juillet, même si des craintes sont émises sur la qualité des récoltes avec les fortes chaleurs qui frappent le pays.

Globalement, les distributeurs soulignent, à ce jour, la bonne performance des ventes des primeurs, tant en nombre d'unités de vente qu'en valeur, comparativement aux campagnes précédentes. La bonne qualité des offres françaises et les efforts menés par les distributeurs pour mettre en avant ont contribué à cette performance.

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél : 01 44 69 42 10
Fax : 01 44 69 42 11

Directrice de publication

Rédactrice en chef :
Florence Rossillion

Prix du numéro : 2 €
Abonnement 1 an : 53 €

Impression-Routage :

Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique :

Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution
ISSN n° 0991-3351



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus